

Protocole Sanitaire Rentrée Scolaire 2021 / 2022

AVANT DE VENIR AU LFIK

- Prise de température obligatoire à la maison.
- Si son enfant présente des symptômes de Covid-19 (en particulier fièvre e/ou toux) ce dernier devra rester à la maison.
- Si un membre de la famille ou de son entourage présente ou a présenté des signes de Covid-19, l'enfant ne pourra se rendre au lycée et devra suivre le protocole édicté par le médecin ou le centre sanitaire.
- Si un enseignant ou personnel du LFIK présente ces mêmes signes, il ne pourra se rendre au lycée.

Une visite chez un médecin ou dans un centre sanitaire devra être effectuée. Le retour au lycée se fera sur présentation d'un justificatif des autorités médicales.

A L'ARRIVEE AU LFIK

- **POUR LES ELEVES ET PERSONNELS**
- **EXTERIEURS AU LFIK**
- Concernant le port du masque, il sera obligatoire pour tous, sans autre exception que pendant la prise des repas (tous les élèves de la maternelle au lycée)
- Lavage des mains à l'arrivée au lycée (solution hydro-alcoolique)
- Un point de vigilance : se laver les mains régulièrement (arrivée au lycée, passage aux toilettes...)
- Tous les élèves du premier et second degré apportent leur gourde

POUR LE PERSONNEL DU LFIK

Obligation pour le personnel d'être équipé d'un masque. Comme pour les élèves, il sera obligatoire sans autre exception que pendant la prise des repas.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE PRESENTANT DES SYMPTOMES

- En classe : Dans le cas d'un élève qui présente des symptômes, prise en charge par le service infirmier ou le secrétariat.
- En cas d'élève absent : contact de la famille pour savoir s'il présente des signes épidémiologiques propres au Covid-19.
- Si un élève est testé positif : fermeture temporaire de la classe concernée et démarrage de l'enseignement à distance (le temps des tests et de l'accord de retour délivré par les autorités médicales). Même chose s'il s'agit d'un enseignant.

DISTANCIATION SOCIALE

- Principe de distanciation sociale appliqué dans les classes
- Suspension des activités sportives imposant un contact physique / Port du masque obligatoire en EPS
- Repas pris au sein de la classe (primaire)

SUR LES TEMPS SCOLAIRES

- Sorties scolaires possibles mais sous condition
- Ne prêter, ni échanger aucun matériel

NETTOYAGE DES ESPACES

Nettoyage quotidien :

- Des surfaces des tables (2 fois/ jour)
- Des toilettes (2 fois/ jour)
- Des poignées et interrupteurs (3 fois /jour)

AERATION DES ESPACES

- Aération continue des salles de classe et des espaces tels que les réfectoires, les espaces sportifs, les salles des professeurs, les bureaux administratifs et l'infirmierie.

